

■CULTURE À DISTROFF

Les bibliothécaires se forment



La nouvelle bibliothèque de Distroff, qui sera installée dans le bâtiment abritant l'école maternelle et l'agence postale, ouvrira ses portes au public en janvier prochain. Ce sera l'occasion pour les animatrices de mettre en œuvre un nouveau logiciel de gestion, Novalys, dédié à la gestion des bibliothèques et médiathèques et qui permet les échanges entre établissements via Internet. Pour être à même de l'utiliser de façon optimale, une formation, assurée par la commune sur le site même, a concerné plusieurs d'entre elles sur deux journées, avec M. Lenninger, de Micro-bib. Ce nouvel outil leur permettra de pouvoir gérer les livres, les lecteurs, les prêts, les retours, mais aussi les statistiques qui se feront au fur et à mesure des jours et surtout automatiquement. Elles l'ont trouvé très convivial et surtout très complet et se sont vite familiarisées avec ses différentes fonctionnalités.

■VIE COMMERCIALE À BOUSSE

Bienvenue au Sans souci



Mis en veille depuis mars 2012 suite au départ à la retraite de Michèle Grunfelder, le café boussois le "Sans souci" est de nouveau ouvert à tous. Dorénavant, c'est Christian Lavigne, gérant, et son employée Valérie Kolodziejek, qui auront la lourde charge de jouer du percolateur et d'accueillir et servir les clients avec le sourire. « Je pense qu'une localité comme Bousse doit pouvoir disposer d'un lieu de rencontre où la convivialité est de mise "sans modération". « Se retrouver, ou faire connaissance en "saucissonnant" comme dans les petits bistrots d'antan peut être un plus dans une localité, » souligne Christian qui espère que les soucis resteront à la porte du bien nommé "Sans souci". Bienvenue et bonne chance au nouveau gérant. Heures d'ouverture : tous les jours, sauf le mercredi, de 8 h à 21 h, et le dimanche, de 9 h à 13 h, et de 17 h à 21 h.

■ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins
Metzervisse, Kédange, Hom-bourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies
Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).
Kédange-sur-Canner : 57-Asistance (tél. 03 87 77 98 18).

■ BUDING

La solution, c'est tous ensemble

Un plaidoyer pour une société coopérante, durablement. La question de sa mise en œuvre... Une conférence-débat de plus de deux heures qui a convaincu les présents.

Franck Steffan, directeur de la Fédération Européenne de Recherche sur l'Éducation et l'Écologie de la Personne et de ses Applications Sociales à mener (FeREePAs, présidée par J.M. Pelt), était l'invité de la CCAM, dont on sait l'implication dans une politique résolument tournée vers le développement durable. Mais peu de monde au moulin, peu d'élus, si ce n'est le premier adjoint et une conseillère municipale de Volstroff, pour une conférence-débat gratuite sur le thème "Une société coopérante, durablement".

« Tous ceux qui ont prôné ou prônent le retour à l'individualisme – et ils sont légion ! – ont fait et font fausse route. D'ailleurs les difficultés sont là depuis quelques années. Mais il ne faut pas se ranger, se retirer. Tout le monde est dépendant, la marche en arrière est une régression pour l'évolution... Ainsi quand les mondes se sont repliés sur eux-mêmes ce furent les nationalismes, un non-sens, qui apportèrent les guerres. La nature nous prouve le contraire... Ce sont les échanges entre les espèces différentes qui

permettent la réussite », martèle le conférencier. Et pour-quoi l'homme ne serait-il pas capable de faire aussi bien que la nature ? « Elle dure car elle est toujours dans la coopération », répond-ilEt toujours, il donne moult exemples très concrets pour étayer son argumentation. « On prétend que le panda géant est en voie de disparition à cause de la deforestation. En réalité il a orienté son évolution, il se replie, a du mal à se déplacer, ne fait qu'un bébé... Et sans l'intervention de l'homme il n'existerait plus. Je ne veux pas que l'homme devienne aveugle et sourd, je suis contre l'égoïsme, c'est ensemble que l'on réussit, que l'on s'en sort, et c'est vrai dans tous les domaines ! L'évolution s'est toujours faite par association et jamais par dislocation des sociétés. Le processus de l'évolution ne broie pas l'identité des gens. Au contraire, l'évolution permet de trouver l diversité des ethnies, des nations. ; L'évolution n'est que source de progrès, tout le reste n'est que récession.»

Un plaidoyer très fort pour stopper cette loi du plus fort



Franck Steffan, directeur de la FeREePAs, ne laisse pas indifférent. Photo RL

inspiré de la loi de la nature de Darwin fondée sur la faculté d'adaptation ajoutée à la notion du plus fort qui gagne. L'humanité s'est construite dans ce que la nature avait dissimulé : les relations amica-

les et de solidarité. Ces deux points constituent les fondements de l'évolution humaine, sociale et de celle des groupes institutionnels tels que les collectivités locales, appuyées par leurs partenaires qui, comme le

fait FeREePAs depuis des années, s'engagent à leurs côtés.

Les questions ont été nombreuses... Et ont fait durer à plus de deux heures l'intervention de Franck Steffan.

■ NÉCROLOGIE

Mme Marie-Anne Hornet



GUÉNANGE. — Nous apprenons le décès de Mme Marie Anne Hornet née Alter survenu à Guénange le 29 novembre, à l'âge de 100 ans.

Née le 20 septembre 1913 à Guénange, Mme Hornet était veuve de M. Joseph Hornet décédé en 1978. Elle était domiciliée à la résidence Les Glycines.

Mme Hornet était entourée de l'affection de sa fille Yvette et comptait deux petits-fils Patrice et Pascal, ainsi que trois arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce mardi 3 décembre, à 15 h, en l'église de Guénange, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Guénange.

Nos condoléances à la famille.

M. Frédéric Iacuzzo

KÉDANGE-SUR-CANNER. — Nous apprenons le décès de M. Frédéric Iacuzzo survenu le 29 novembre à Kédange-sur-Canner, à l'âge de 46 ans.

Né le 26 novembre 1967 à Metz, M. Iacuzzo était coiffeur. Il était entouré de l'affection de son père Hubert et de sa maman Simone décédée le 2 juin dernier.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 2 décembre à 15 h en l'église de Kédange-sur-Canner, suivies de la crémation.

Nos condoléances à la famille.

■ VOLSTROFF

Coupure de courant

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Electricité Réseau Distribution France (ERDF) a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Horaires des coupures : lundi 2 décembre, de 8 h 30 à 11 h 45, dans les quartiers ou lieux-dits suivants : 4, 13B Grand Rue ; 1 au 3, 8 au 10, 6A, 10B, 8B, 6B, route de Guénange ; 24, Vinsberg ; 1 au 13, 19, 2 au 8, 2B route de Luttange ; 17, 26, rue de Château ; 1 au 9, 13 au 21, 25 au 29, 2 au 4, 10 au 20, 7B, 9B, 17B, rue Principale.

Inter-Associations

L'Inter-Associations qui a pour objectif de faire vivre les villages de Volstrof, Reinange et autres annexes, en organisant de nombreuses manifestations festives tout au long de l'année, convie à son assemblée générale, tous les bénévoles et aussi toutes les personnes qui voudraient intégrer cette équipe de bénévoles.

Rendez-vous, mercredi 4 décembre, salle "arc-en-ciel" à 20h.

■ EN BREF

Réunion du conseil communautaire

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan se réunira le mardi 3 décembre, à 18 h, dans la salle polyvalente du Rurange-les-Thionville. À l'ordre du jour : espaces publics (avenant à un marché de travaux programme 2012-2013 lot 1 travaux dans deux communes) ; indemnité de conseil du percepteur ; approbation du rapport de gestion 2012 de la SODEVAM ; convention cadre EPFL ; aménagements de chemins de randonnées; acceptations d'indemnités ; IUT de Thionville-Yutz (subvention 2013) ; subvention enseignement musical ; ZI les Carrières à Distroff avenant n° 1 lot 2 ; chantier d'insertion (construction d'un bâtiment technique) ; avenant n° 1 maîtrise d'œuvre (construction local technique) ; restauration du ruisseau d'Oudrenne (travaux) ; petite enfance (plan de financement) ; subvention exceptionnelle ; modification du règlement des déchetteries communautaires ; marché pour la gestion et l'exploitation des déchetteries communautaires ; marché pour la collecte des déchets dans les 26 communes de l'Arc Mosellan ; accueil périscolaire (avance de subvention) ; aire d'accueil des gens du voyage (modification du règlement) ; ISDND (avenant n° 3 au contrat de DSP) ; attribution de marchés ; projet de construction d'un abattoir sur le territoire Nord Mosellan ; attribution de compensation 2013 ; tableau des effectifs ; divers.

■ BOUSSE

Le chauffage de l'église c'est l'affaire de tous



Les dons seront les bienvenus pour réchauffer le cœur de l'église Notre-Dame. Photo RL

La saison froide revient, et avec elle l'actualité de la question du chauffage de l'église Notre-Dame avec une ligne de dépense importante pour le conseil de Fabrique. Pour mémoire, en 2012, la facture (gaz et électricité) était de 2 500 € et cette année elle devrait s'approcher des 3 000 €. Ainsi, afin de financer cette dépense énergétique, le conseil de Fabrique lance un appel à la générosité des paroissiens mais également de tous les habitants de Bousse. En 2012 cette participation collective était de 995 €, mais cela ne couvrirait malheureusement que 40 % de la dépense. De plus, les jours de grands froids, une église chauffée est plus accueillante en toutes circonstances : célébra-

tions, obsèques, concerts... À noter que les dons par chèques permettent de réduire significativement les impôts de 2/3 de la somme versée. Pour exemple, un don de 100 € ne reviendra qu'à 33 €, un don de 30 € ne reviendra qu'à 10 €.

Ces dons peuvent être remis aux quêtes des dimanches 1er et 15 décembre, ou déposés chez Fernand Simon, 5 rue de l'église.

Enfin, une date à retenir avec le dimanche 9 février pour le repas paroissial qui sera organisé par le conseil de Fabrique. Au menu choucroute garnie au prix de 20 €. Les modalités pour les inscriptions seront communiquées par voie de presse et d'affichage en début d'année.



Le téléthon de Guénange sait compter sur l'âme d'enfant qui sommeille dans chaque adulte. Photo RL

"Le téléthon c'est l'occasion de montrer à des gens éprouvés qu'on les soutient et que seule la maladie est orpheline, pas les malades ni leur famille." Ce sera du moins le cas à Guénange qui organisera les 6 et 7 décembre prochains son vingtième téléthon.

Plusieurs centaines de bénévoles : associations et particuliers de Guénange mais aussi de Bertrange mettront la main à la pâte pour réussir cette manifestation caritative qui permet de collecter des fonds pour la lutte contre les maladies génétiques, dites "orphelines" par l'intermédiaire de l'AFM (association France myopathies).

Coup d'envoi de la fête, car à Guénange, le téléthon est d'abord une fête : le vendredi 6 décembre à 18 h, salle Pablo Neruda. Au programme : marche familiale en nocturne dans la forêt (derniers départs, à 20 h) ; tournoi de quilles. À partir de 19 h, repas avec au menu carbonnade de bœuf pour 7 euros. La soirée, avec karaoké, sera animée par DJ Pascal.

Samedi, direct télévisé avec Saint Nicolas et les enfants depuis la forêt à partir de 10 h 30 (public admis et déguisements couleur locale souhaités) ; matinée zumba avec l'association

des familles maghrébines. À partir de 12 h, repas avec jambon au foin (7 euros) : spectacles toute l'après-midi : Aca'danse, capoeira, swing latino, danses orientales, Tambel danse, Trouvères du Tillet, démonstration de "free run" avec "FrenchAcroStreet" et de mini-montgolfières avec Altitude 3000 ; et aussi vente de fleurs (notamment aux Glycines) et d'œuvres aérogaphiques, tombola et pêche aux canards. À partir de 19 h, soirée couscous pour 7 euros avec avec animation musicale "Akoustika Animation".

Et tout au long de ces deux journées : sandwiches, grillades, frites, pâtisseries, huîtres, punch réunionnais, thé à la menthe et buvette assurés, avec une nouveauté : le gromperekichelchen (petit gâteau de pommes de terre râpées) préparé par les motards de Bertrange.

À noter que tout participant à une ou plusieurs activités versera au minimum 2 euros de droits d'inscription. On peut, bien sûr, aussi déposer ses dons sur place : une attestation sera fournie par l'AFM car 66 % des dons sont déductibles des impôts, dans la limite de 20 % du revenu imposable.